



PRESENTATION DU DIAGNOSTIC



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PHASE 1 – DIAGNOSTIC

Réunion publique du 31/03/15
Présentation du diagnostic

PLAN DE PRESENTATION

- ❖ Les objectifs de la révision du PLU
- ❖ Le calendrier de la révision du PLU
- ❖ Les modalités de la concertation
- ❖ Le contenu du PLU
- ❖ Les principaux résultats du diagnostic du PLU
- ❖ Questions-réponses



❖ LES OBJECTIFS DE LA REVISION DU PLU

- **Prendre en compte les modifications législatives** : loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 qui oblige à « verdier » les PLU avant le 1^{er} janvier 2016, et loi ALUR du 24 mars 2014 qui rend nécessaire une nouvelle réflexion sur les articles du règlement du PLU.
- **Mettre en conformité le PLU avec les documents supra-communaux** : SDRIF du 27 décembre 2013, PDUIF du 19 juin 2014 et CDT du 25 septembre 2014.
- **Anticiper le transfert de la compétence de gestion des PLU à la Métropole du Grand Paris** au 1^{er} janvier 2016, en permettant à la commune de disposer d'un PLU traduisant son projet de développement urbain.
- **Prendre en compte l'évolution du territoire** qui connaît une mutation urbaine importante qu'il convient de maîtriser et d'organiser, afin de préserver le patrimoine architectural et paysager de la commune.

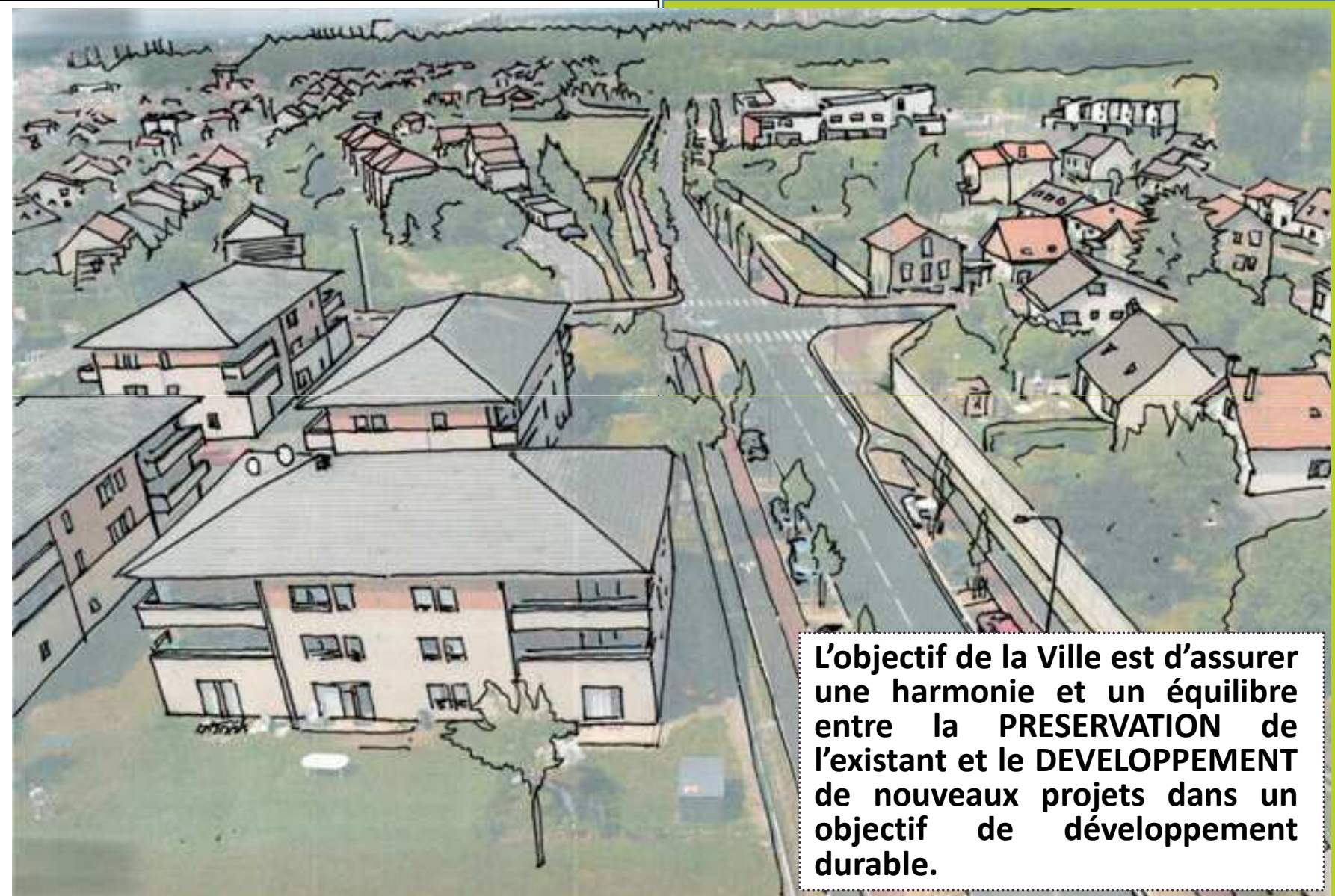
PRESENTATION DU DIAGNOSTIC



- **Préserver les espaces verts** déjà identifiés au PLU et créer des continuités écologiques.
- **Soutenir le tissu économique en assurant à la fois** le développement de la zone d'activité communale et en confortant les commerces et services de proximité (réflexion à mener sur l'accessibilité, le stationnement et la qualité de l'offre).
- **Intégrer le développement futur des transports en commun** (T4, métro express du Grand Paris, T-zen) au projet de ville.



PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

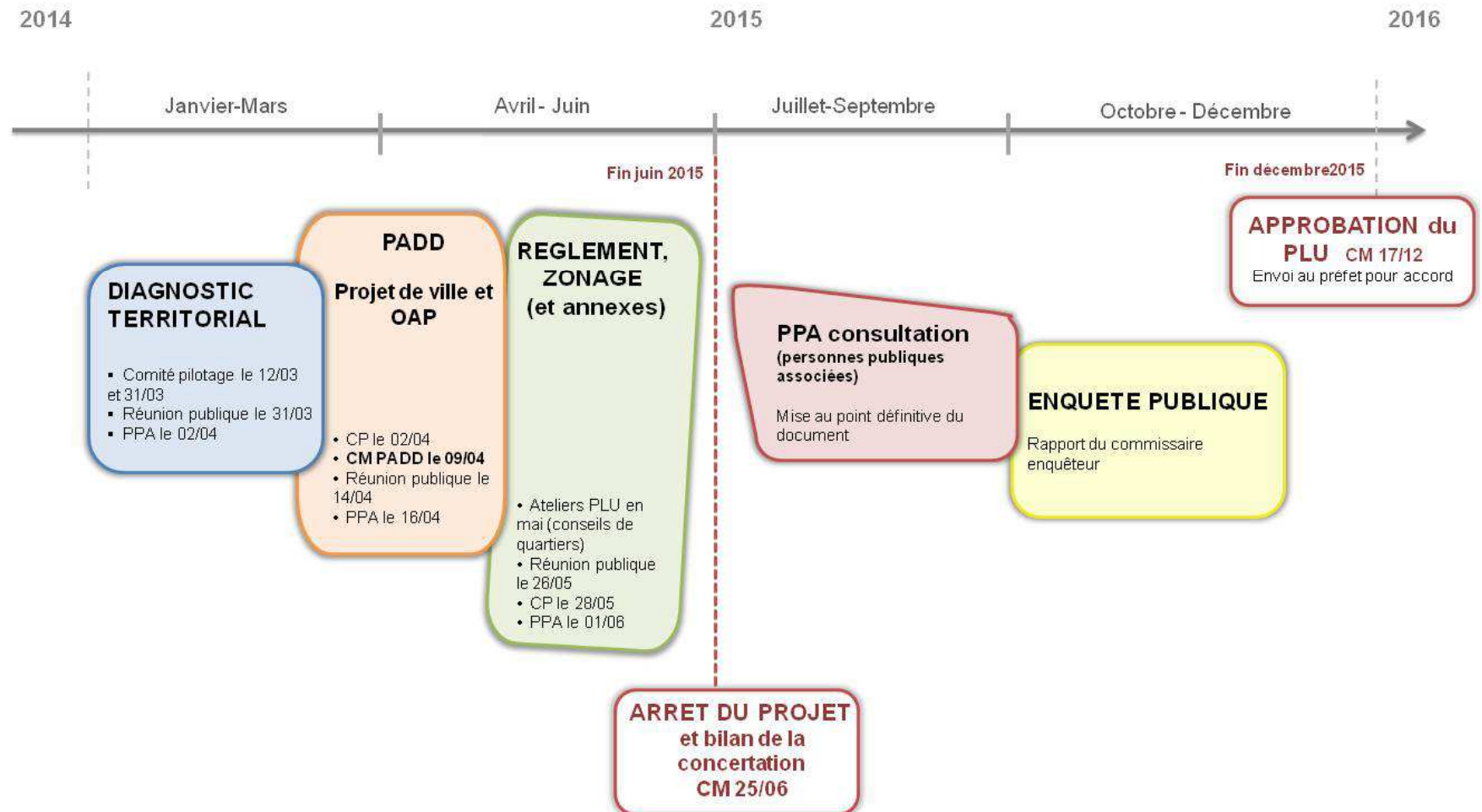


L'objectif de la Ville est d'assurer une harmonie et un équilibre entre la **PRESERVATION** de l'existant et le **DEVELOPPEMENT** de nouveaux projets dans un objectif de développement durable.



❖ LE CALENDRIER DE LA REVISION DU PLU

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





❖ LES MODALITES DE LA CONCERTATION

▪ Outils de concertation et de consultation :

- Mise à disposition d'un registre de concertation en mairie
- Mise à disposition d'un registre numérique sur le site Internet de la Ville
- Organisation de réunions publiques :
 - 31 mars 2015 : présentation du diagnostic
 - 14 avril 2015 : présentation du PADD
 - 26 mai 2015 : présentation du règlement et du zonage
- Organisation de réunions de quartier :
 - 4 mai 2015 : quartier Gargan
 - 5 mai 2015 : quartier Centre
 - 6 mai 2015 : quartier Jacob
 - 7 mai 2015 : quartier Livry-Poudrerie
 - 11 mai 2015 : quartier Danton
- Accueil des habitants en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

www.livry-gargan.fr  

J'aime mon quartier, je participe!

5 CONSEILS DE QUARTIERS

- Quartier Gargan
- Quartier Centre ville
- Quartier Jacob
- Quartier Livry- Poudrerie
- Quartier Danton

CONSEILLER DE **QUARTIER**

Pourquoi pas vous ?

Je m'inscris avant le 15 avril 2015
Tirage au sort le 17 avril 2015

Candidatures :
Service vie citoyenne en mairie
01 41 70 88 00
quartiers@livry-gargan.fr





Livry-Gargan VILLE DE 



❖ LES MODALITES DE LA CONCERTATION

▪ Outils d'information :

- Affichage de la délibération pendant toute la procédure
- Parution d'articles dans la presse locale
- Parution d'articles dans le bulletin municipal
- Organisation d'une exposition permanente
- Suivi de la procédure sur le site Internet de la Ville
- Mise à disposition d'un dossier en mairie



PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

www.livry-gargan.fr



Réunion publique

Plan local d'urbanisme

Construisons ensemble
la ville de demain

**Mardi 31 mars
20h**

Ancienne Piscine
Parc de la Mairie

Venez nombreux





❖ LE CONTENU DU PLU

▪ Objet d'un PLU

Le PLU est un document d'urbanisme stratégique et opérationnel qui préfigure l'aménagement de la commune pour les 10- 15 ans à venir.

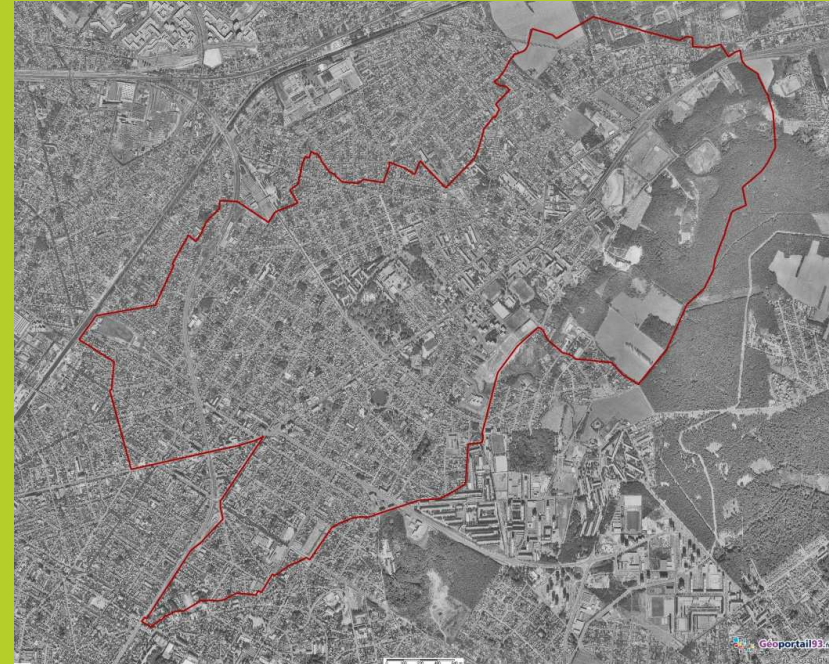
Il définit le projet global d'aménagement de la commune dans une démarche de développement durable et solidaire.

Il établit les règles d'occupation et d'utilisation des sols nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Il tient compte aussi bien de la question des espaces verts, que de celle des équipements publics, de la hauteur des bâtiments, des places de stationnement, de la répartition des logements, de la présence de bureaux ou de zones d'activités.

Il doit être compatible avec les documents supra-communaux qui découlent des politiques de l'habitat, de l'environnement et des déplacements à l'échelle départementale et régionale (SDRIF, PDUIF, SAGE etc.)

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





❖ LE CONTENU DU PLU

- **Le rapport de présentation** : diagnostic prospectif du territoire s'appuyant sur une analyse de l'état initial du territoire communal (développement économique, aménagement de l'espace, environnement, habitat, transports etc.). Il détermine les perspectives d'évolution urbaines.
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : énonce les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour la commune dans le respect des équilibres résultant du concept de développement durable. Il constitue le « projet de ville ».
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : annoncent les principes d'aménagement de certains secteurs à enjeux particuliers. Elles définissent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, le paysage, les entrées de ville, le patrimoine.
- **Le plan de zonage** : délimite les différentes zones du territoire. **Le règlement** : fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone et précise les conditions de construction ou d'aménagement.
- **Les annexes** : comprennent des documents graphiques ou écrits se rapportant aux diverses servitudes, aux réseaux, aux risques etc...

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





❖ LES PRINCIPAUX RESULTATS DU DIAGNOSTIC DU PLU

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

LE PLU DANS SON CONTEXTE

Le PLU doit être compatible avec :

- Le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF)

Nouveau SDRIF approuvé par l'Etat le 28 décembre 2013.

Objectif : définir le projet d'aménagement et de développement de l'Ile de France à l'horizon 2030.

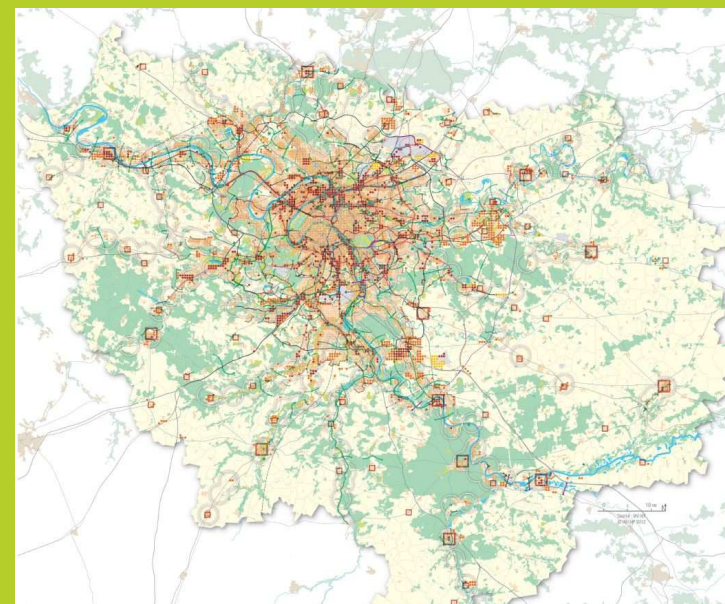
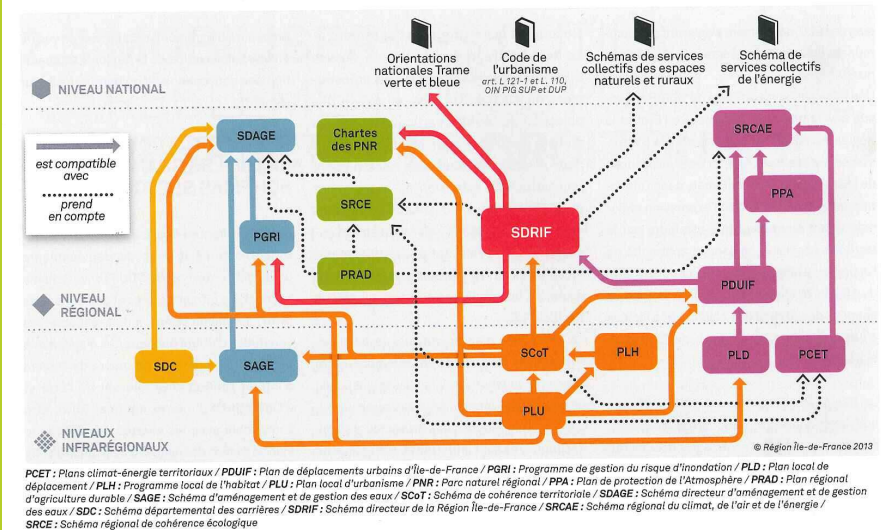
3 axes :

- Relier-structurer : une métropole plus connectée et plus durable
- Polariser-équilibrer : une région diverse et attractive
- Préserver-valoriser : une région plus vivante et plus verte

Enjeux du territoire d'intérêt métropolitain du canal de l'Ourcq à Clichy-Montfermeil :

- Régénérer le tissu économique et notamment la filière santé/biotechnologie
- Désenclaver le plateau de Clichy-Montfermeil
- Structurer une polarité élargie autour de Bobigny
- Se raccrocher aux secteurs de développement, notamment de Paris et de Roissy

Le SDRIF au sein des normes d'aménagement et d'environnement





PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ Objectif du projet de Grand Paris :

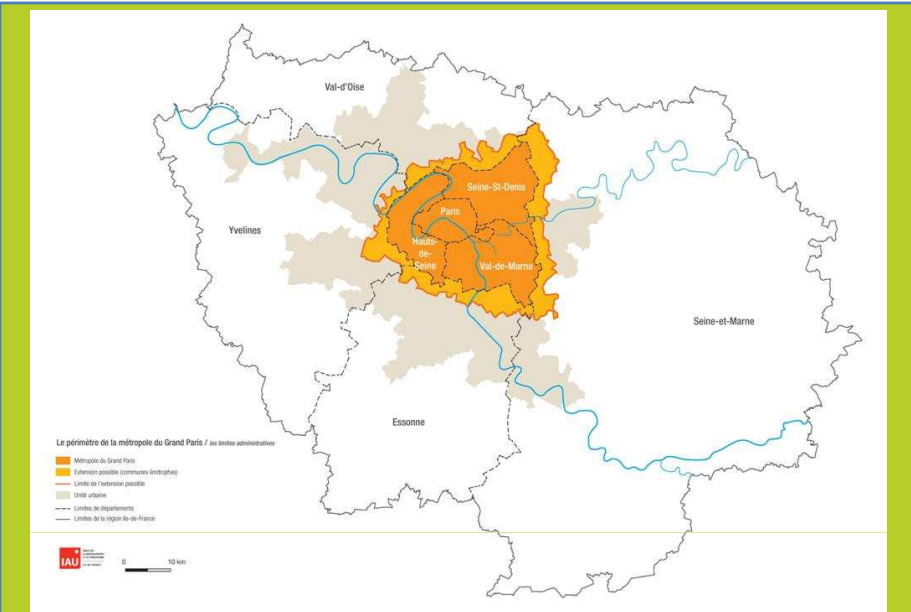
renforcer l'attractivité économique de la région Ile de France et réduire ses déséquilibres territoriaux, en s'appuyant sur le développement de nouveaux pôles de compétitivité et de nouvelles centralités urbaines à l'échelle régionale, ainsi que sur la constitution d'un nouveau réseau de transports publics de voyageurs en rocade.

■ Création de la Métropole du Grand Paris le 1^{er} janvier 2016 :

établissement public regroupant la commune de Paris et l'ensemble des communes des départements des Hauts de Seine, de la Seine Saint Denis et du Val de Marne. Ses compétences :

- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique de l'habitat
- Politique de la ville
- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie

La Métropole sera ainsi chargée de l'élaboration du PLU-I qui regroupera les plans de territoire élaborés par les conseils de territoire qui tiendront lieu de plans de secteur.

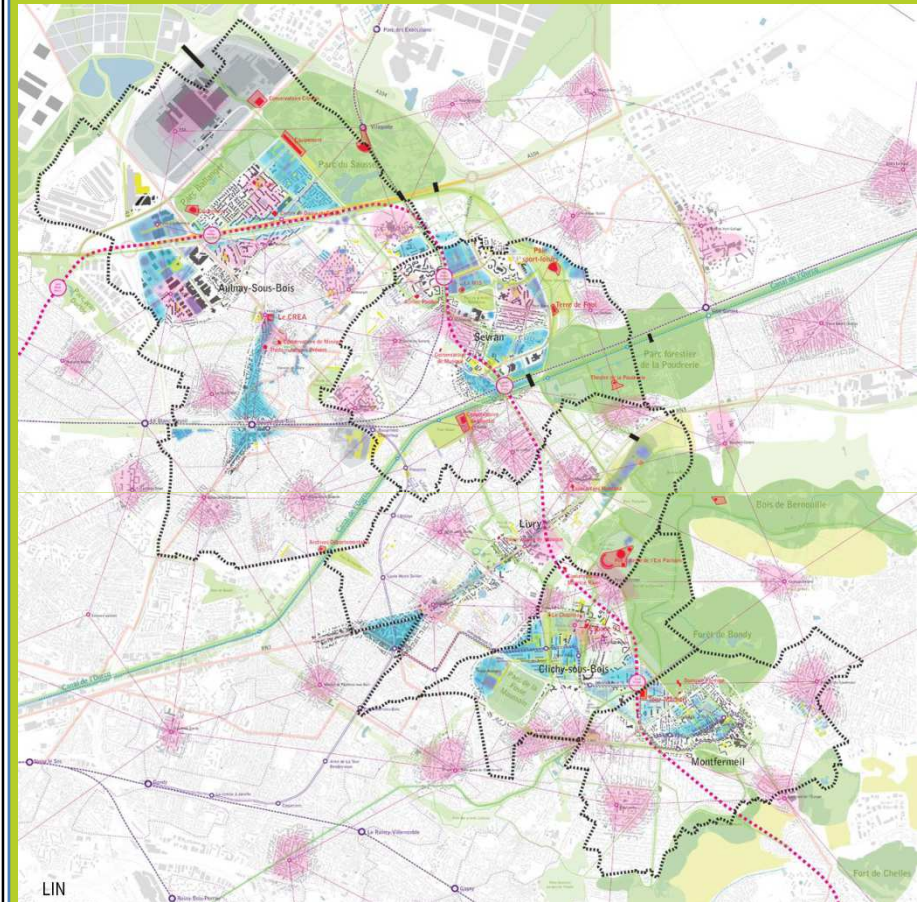




PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ Le Grand Paris au niveau local : le Contrat de Développement Territorial (CDT) Est Seine Saint-Denis.

- Territoire : Aulnay-sous-Bois, Sevrans, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil, soit 230 700 habitants, 60 500 emplois et 104 000 actifs
- Objectif : organiser le développement du territoire des communes susvisées, qui sera desservi à l'horizon 2030 par quatre gares de la ligne 16 du métro automatique du Nouveau Grand Paris et se trouve dans la sphère immédiate du Grand Roissy.
- 4 axes :
 - La mobilité graduée : créer une chaîne continue de déplacements
 - Les pôles intenses : requalifier la ville
 - La ville légère : un espace à faire vivre
 - L'arc paysager et le canal de l'Ourcq : une destination métropolitaine





	A RETENIR	ENJEUX
1	Des documents de planification supra-communaux récents : SDRIF, PDUIF, SDAGE et SRCE.	Mettre en conformité le PLU avec l'évolution des normes.
2	Une Métropole du Grand Paris en devenir, qui exercera la compétence PLU au 1 ^{er} janvier 2016.	Doter la Ville d'un nouveau PLU pour défendre son projet de ville.
3	Des projets supra-communaux planifiés (Grand Paris Express, T4 et Tzen3) et à venir (Arc Paysager).	Accompagner les projets de transports en commun et prendre part au développement de la Métropole.



LE CADRE URBAIN

Un territoire ancré dans son histoire

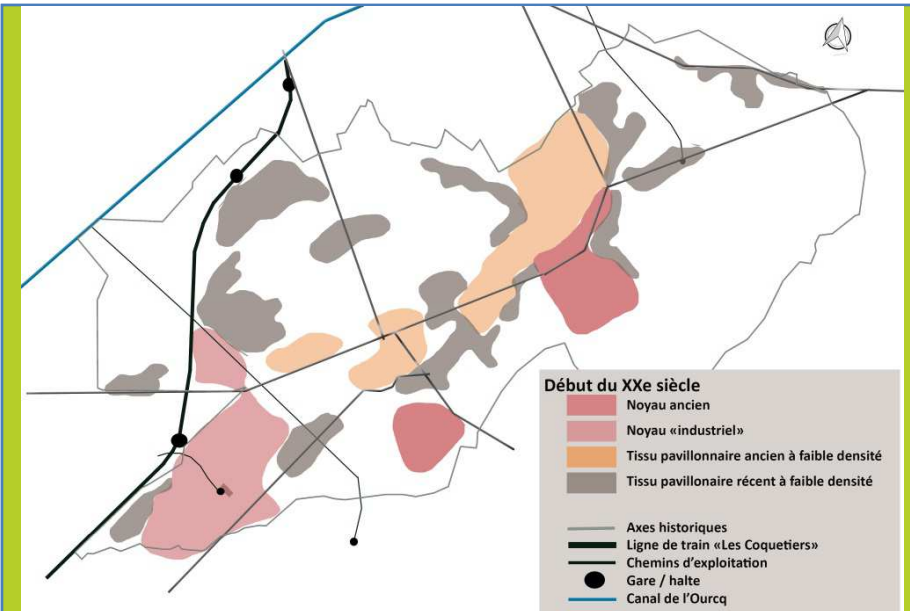
- 3 époques: du Moyen-âge au XXe siècle
- 11 secteurs, modèles d'identités communautaires à préserver

Secteurs : Poudrerie, Bourg de Livry, Eglise Notre-Dame, cœur administratif, Benoit Malon/ Jaurès, Lac de Sévigné, Charmilles, Chanzy-République, L'abbaye, Bérégovoy, tissu pavillonnaire nord

Une ville verte au patrimoine végétal riche et de qualité

- Un grand paysage riche à valoriser: grandes entités géographiques, vues lointaines, silhouette
- Une végétation ayant une place prédominante dans la ville : de nombreux espaces verts, une place dans l'espace public diversifiée, un végétal privé important créant des cœurs d'ilots verdoyant

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





LE CADRE URBAIN

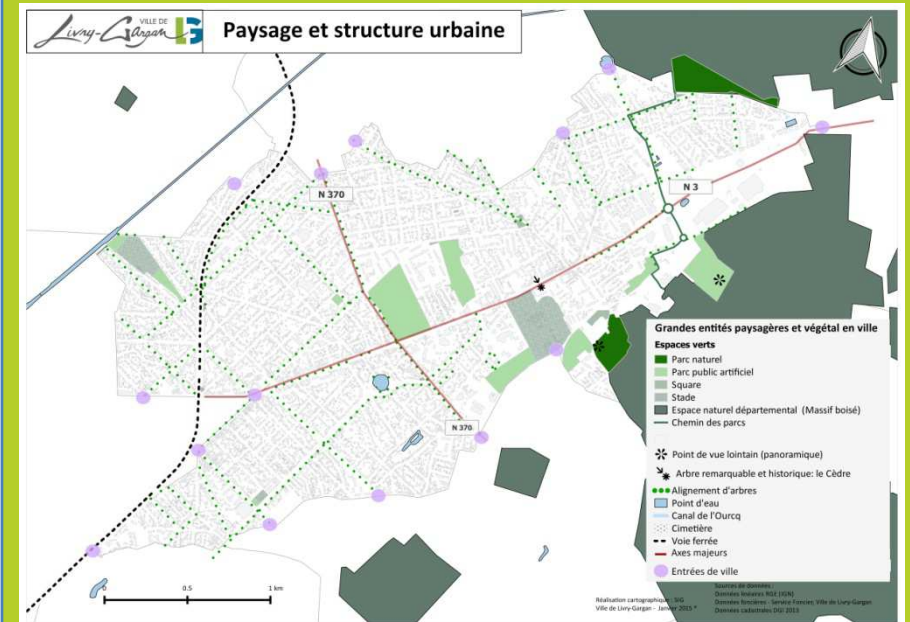
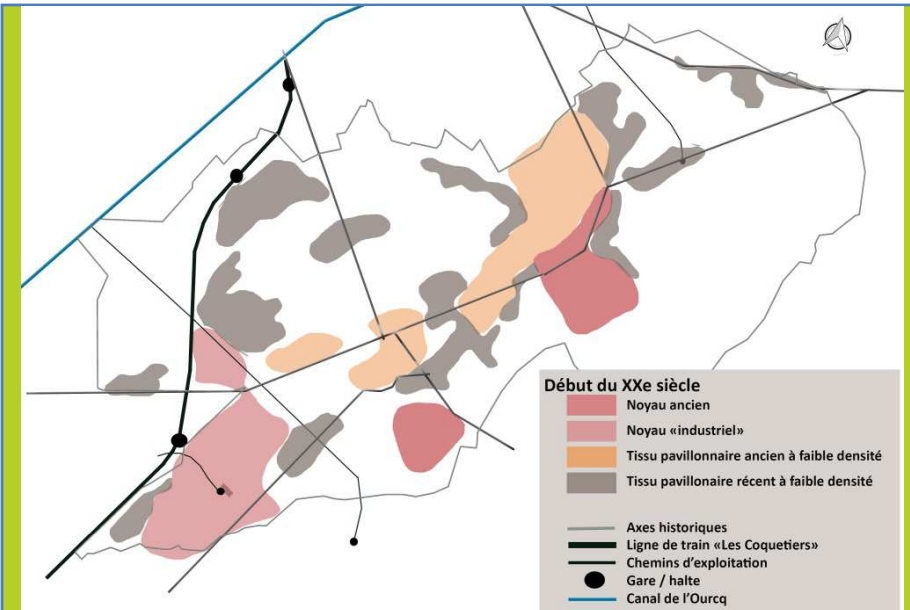
Des ambiances et des lieux publics, facteur de lien social

- Des axes structurants qui fragmentent le territoire, éléments de développement urbain
- Des entrées de villes à mettre en valeur
- Des espaces publics comme centralités ou lieux de promenade et loisirs
- Des ambiances urbaines identitaires à pérenniser et valoriser

La Poudrerie, Les Bosquets, Vieux Bourg de Livry, Le lac de Sévigné, Gargan, Les Charmilles, L'Abbaye



PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





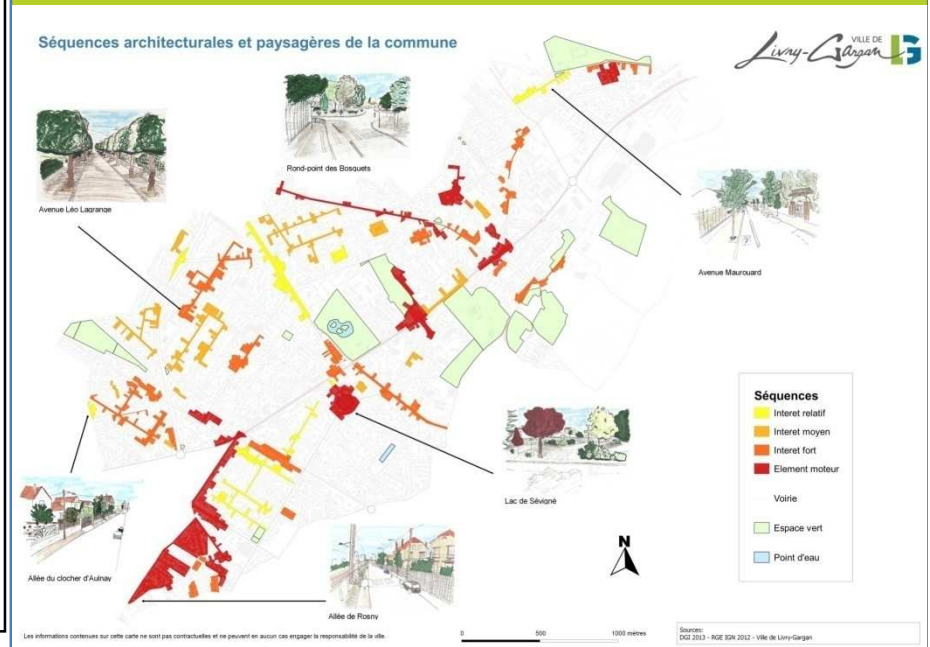
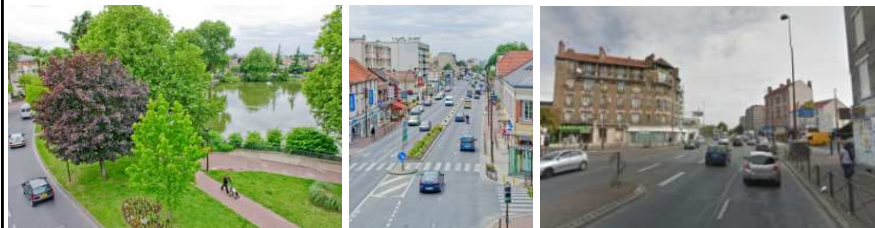
PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Une richesse et une diversité dans le tissu de la ville

- 12 types de tissus
- Un tissu pavillonnaire majoritaire qualitatif
- Une corrélation entre la datation, la hauteur et la typologie de bâti existant sur le territoire
- Des équipements répartis dans le territoire mais un manque dans certains quartiers
- Une répartition ciblée des bâtis collectifs, principalement au cœur des centralités
- Une disparité dans la proximité de l'offre aux habitants en termes d'activités

Un fort potentiel architectural du patrimoine bâti de la commune

- Des éléments remarquables assez diffus sur le territoire avec une importance plus forte sur certains secteurs
- Des secteurs sans identité forte





	A RETENIR	ENJEUX
1	Un cadre urbain et architectural riche, diversifié, avec plusieurs identités sectorielles.	Préserver la qualité urbaine et architecturale et pérenniser les identités sectorielles.
2	Une ville verte avec un cadre paysager riche de son patrimoine végétal et de ses espaces publics.	Valoriser la qualité paysagère et contribuer à la construction d'une trame verte en lien avec les villes avoisinantes.
3	Une ville fragmentée par les grands axes de transports (ex-RN 3) et des liaisons inter-quartiers à développer.	Renforcer les liaisons douces entre les quartiers pavillonnaires et les espaces publics et traiter les interfaces avec les centralités économiques.



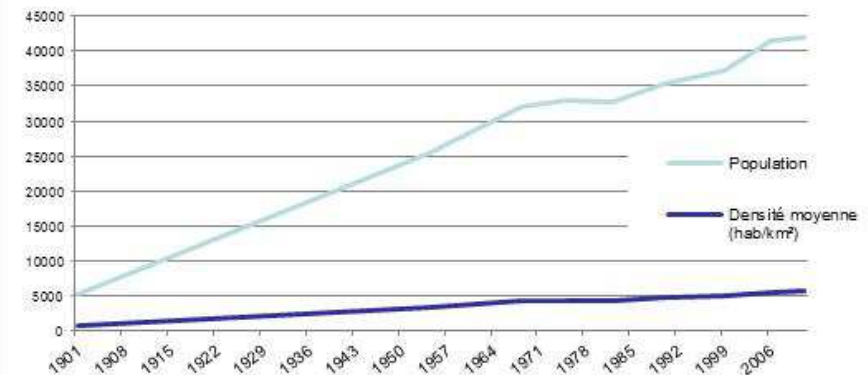
POPULATION ET LOGEMENT

■ Une dynamique démographique au ralenti : évasion des populations actives jeunes

- 42 036 habitants en 2011
- Un taux de croissance annuel de la population qui ralentit (0,2% depuis 2006 contre 1,6% entre 1999 et 2006)
- Une évasion de la population active jeune entre 2006 et 2011, environ 1 000 personnes de moins
- Une augmentation régulière de la population des seniors et des moins de 19 ans
- Une concentration de la population dans les quartiers « ouest »
- Une taille des ménages stable depuis 1999 à environ 2,3 personnes par ménage

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Evolution de la population (1901 - 2012)

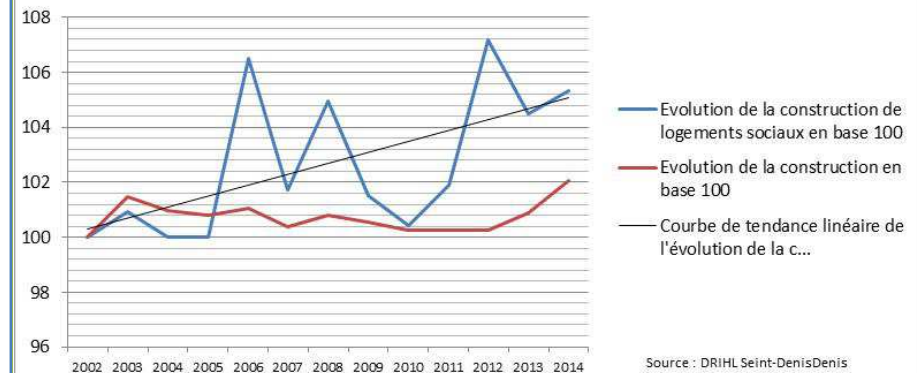




PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

- Une offre de logements à rééquilibrer : complémentarité entre le pavillonnaire et le collectif
 - Une offre de logements dans les collectifs cohérente avec celle du pavillon ; elle propose essentiellement des T1, T2 et T3
 - Une dynamique de construction portée par le logement social depuis 12 ans
 - Un taux de logements sociaux qui est passé de 13,3% au 1^{er} janvier 2004 à 18,35% au 1^{er} janvier 2014
 - Inégale répartition des logements sociaux sur le territoire
 - Un parc de pavillons préservé supérieur à 40%
 - Un marché de l'immobilier en recul depuis 2011
 - Une rotation importante de logements dans certaines copropriétés

Evolution de la construction en base 100 entre 2001 et 2013

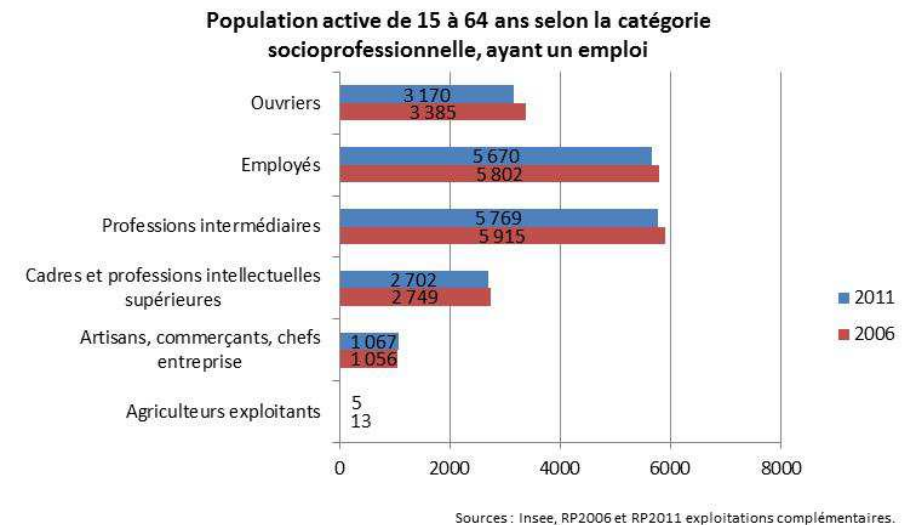




PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ Une recul de la population active et un population mobile

- La commune compte 27 513 actifs en 2011 dont 18 584 occupés
- On observe un recul de la population active qu'elle ait un emploi ou pas.
- Une population active qui travaille principalement en dehors de la commune (80% des effectifs occupés)
- Une augmentation du chômage (11,1% en 2011)
- Une forte croissance des « inactifs » (non chômeurs)
- Une population active représentée par les professions intermédiaires et les employés (62% des effectifs)





	A RETENIR	ENJEUX
1	<p>Une croissance démographique qui ralentit. Une population sénior qui croît . Une population des moins de 14 ans qui croît. Une population active qui baisse, notamment chez les plus jeunes. Un taux d'inactivité qui monte.</p>	<p>Garder et attirer les actifs jeunes (20-39 ans), qui sont aussi les jeunes couples avec enfants, sur la commune en offrant un cadre de vie de qualité (commerces, services, espaces publics, etc.) et des emplois valorisants dans la commune</p>
2	<p>Une offre de logements équilibrée entre les collectifs et les pavillons, où les pavillons constituent les grands logements. Une répartition inégale des logements sociaux sur le territoire. Un taux de logements sociaux encore insuffisant. Une part importante de propriétaires occupants. Une pérennité des emménagements (+ 10 ans dans le pavillonnaire)</p>	<p>Développer les opérations immobilières dans un souci de mixité sociale et d'intégration dans le cadre urbain existant, favoriser la concentration autour des pôles économiques pour dynamiser les commerces et services et développer des offres de logements spécifiques (étudiants, personnes âgées, etc.)</p>





EQUIPEMENTS ET SERVICES

Des équipements scolaires à développer

- 7 écoles maternelles pour 1 912 élèves
- 6 écoles élémentaires pour 3 000 élèves
- 3 collèges pour 2 393 élèves
- 2 lycées pour 2 054 élèves
- une école privée « Notre Dame »
- Des besoins scolaires grandissant si la prévision de constructions de logements à l'horizon 2020 est confirmée
- Des secteurs sous tension à l'horizon 2020 : Danton-Vauban, Tourville-Jacob
- Des secteurs disparates en offre d'équipements scolaires

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ Une offre pour la petite enfance qualitative

- 3 crèches collectives et une maison de la petite enfance (+ crèche familiale)
- Une halte-jeux
- Un relais assistantes maternelles
- Un accueil adultes-enfants
- Le pavillons MEYER qui accueille des enfants de 14 mois à 4 ans
- Deux centres de protection maternelle et infantile

■ Equipements sportifs et culturels en nombre et diversifiés

- Le centre culturel cinéma Yves Montand : cinéma qui peut servir de locomotive économique pour le pôle Libération (exemple : restauration)
- Le conservatoire municipal agréé de musique et de danse
- La médiathèque René Cassin
- Les expositions au « château de la forêt »
- Un office du tourisme / syndicat d'initiative
- Le parc des sports Alfred-Marcel Vincent, le stade Bérégovoy, 6 gymnases, un terrain multisport à Bayard, etc.



■ Un pôle de l'administration publique à rationaliser et concentrer autour de la Mairie

- Une caserne des pompiers à l'est
- Un futur commissariat à l'ouest
- L'hôtel de ville au centre et ses services dispersés dans l'ensemble de la cité
- Police municipale, CPAM, centre des impôts, 2 Postes, pôle emploi, direction de la voirie départementale
- Site de la Mairie accessible



	A RETENIR	ENJEUX
	<p>Une offre variée et qualitative répartie sur l'ensemble de la commune. Un centre administratif bénéficiant de larges espaces de stationnement.</p>	<p>Adapter l'offre de besoins aux habitants et mutualiser les services.</p>





EMPLOI ET ACTIVITE

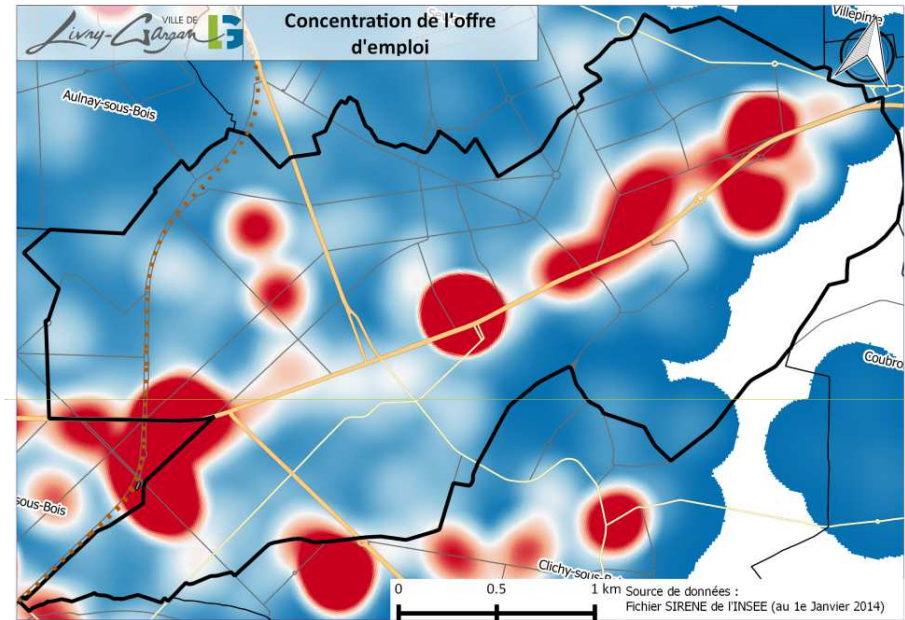
■ Un recul de l'emploi sur la commune

- Un pôle d'emploi isolé au sein du Grand Paris
- Une dynamique de création d'emplois faible qui conduit à la réduction des effectifs sur la commune à l'exception des secteurs de la construction et du commerce, transports, services divers
- Un emploi de moins en moins qualifié
- Une faible part de livryens qui occupe les emplois sur la commune (environ 40 %)

■ Un tissu économique structuré où il y a très peu de grands établissements

- Un tissu économique composé principalement de très petits établissements
- 4 des 9 établissements de plus de 100 salariés sont des établissements publics
- Un tissu économique qui s'organise autour de quatre pôles reliés entre eux par l'ex-RN3 : Chanzy, Mairie, Libération, Zone d'activités des « Hochailles »
- Une offre commerciale et de services dynamique, structurée, qualitative et abondante
- Une tissu commercial de proximité organisé autour de deux pôles : Chanzy et Libération
- Une zone commerciale « Cora » qui concentre la majorité des grandes surfaces et qui dispose d'une clientèle intercommunale

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





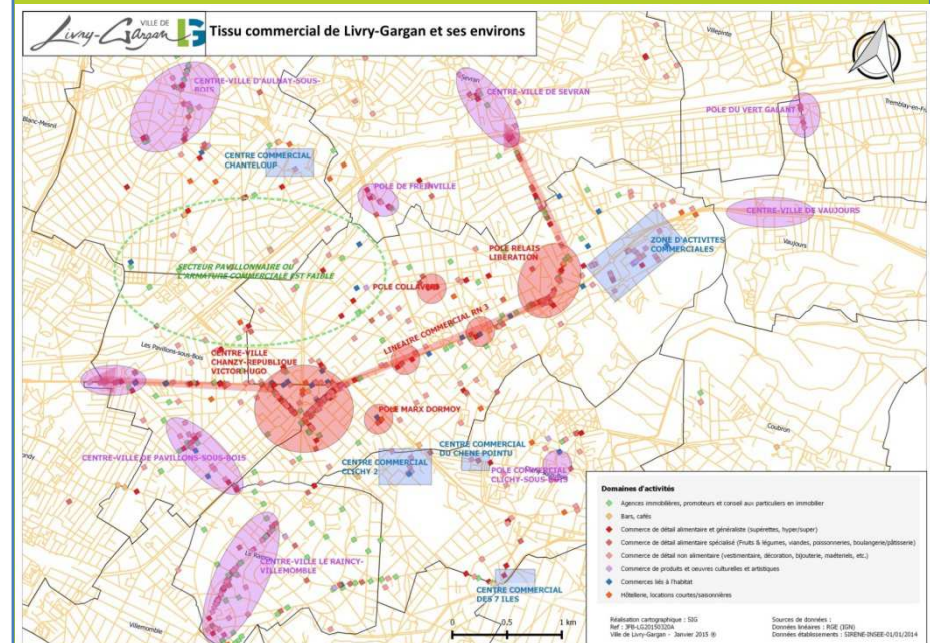
PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

Des filières à développer

- Une filière BTP-construction dynamique composée essentiellement d'entreprises de moins de 10 salariés
- Une offre commerciale importante de type centre-ville et de type zone commerciale
- Une armature santé intéressante composée de la clinique Vauban, de la clinique Sully, du foyer Emile Gérard, du Centre Médico-social, etc.

Une zone d'activités économiques à structurer et développer

- Une zone d'activités de fait sur le boulevard Schuman qui concentre des industries, artisans et quelques commerces.
- Une zone commerciale au sud issue d'un programme ZAC et de 2 programmes immobiliers d'entreprises, qui concentre de nombreuses enseignes nationales
- Une zone accessible en voiture mais peu accessible en transports en commun
- Une offre de restauration à améliorer
- Une « lisibilité » de la ZAE peu aisée (limite avec la zone d'habitat, délimitation entre la partie industrielle et la partie commerciale)
- Des réserves foncières à exploiter





	A RETENIR	ENJEUX
1	<p>Un emploi sur la commune qui baisse globalement. Une offre d'emplois peu qualifiés. Une filière « Construction » dynamique.</p>	<p>Redynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur des filières dynamiques et les pôles existants de la commune (ex : « construction ») et en répondant aux besoins en commerces et services de proximité des habitants.</p>
2	<p>Un commerce dynamique proposant une offre variée et qualitative. Une rotation des activités dans les cellules trop importante. Une tendance à la spécialisation de l'offre de certains linéaires commerciaux.</p>	<p>Conforter et développer l'armature commerciale existante relativement bien équilibrée, y aménager un cadre urbain attractif et y améliorer l'accessibilité .</p>
3	<p>Une desserte routière de qualité . Une desserte en transports en commun faible, à la fois pour les salariés et pour les usagers. Un développement économique peu structuré. Des limites mal définies avec la zone d'habitat.</p>	<p>Requalifier la ZAE afin de rendre lisible les différents espaces et intégrer la trame verte. Améliorer l'accessibilité en transports en commun et rationaliser le réseau viaire. Accentuer l'attractivité de la partie «zone commerciale » notamment en accueillant des enseignes nationales.</p>



DEPLACEMENTS, TRANSPORTS ET CIRCULATION

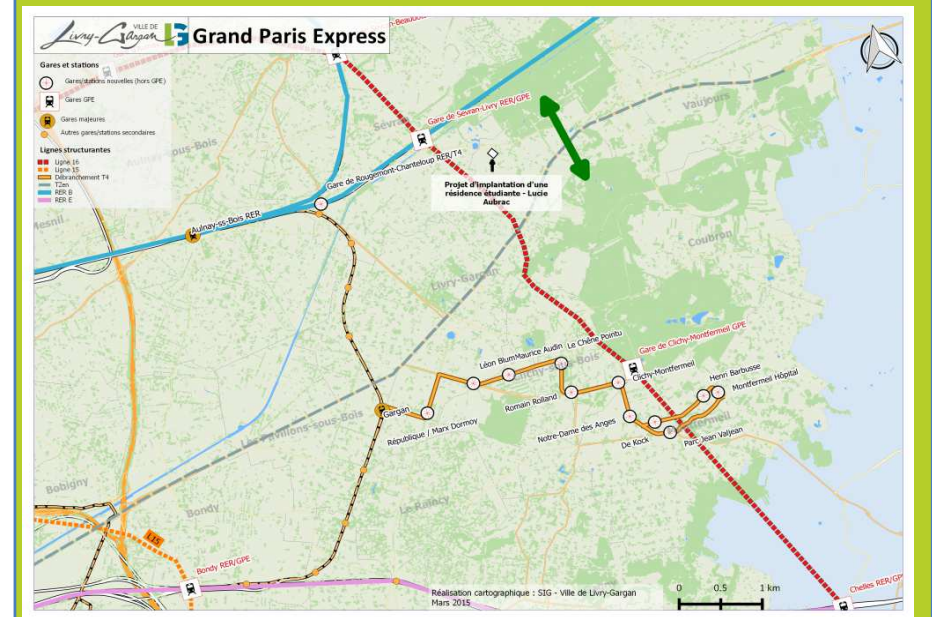
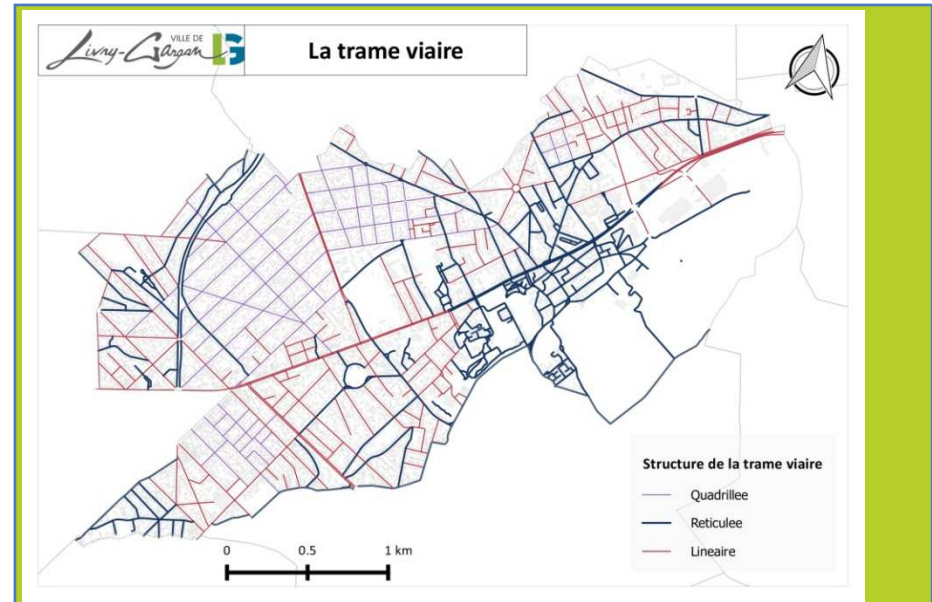
■ Une offre de transports en commun qui se renforce

- Aucune gare du RER sur la commune
- Des lignes de bus qui se rabattent sur les gares environnantes (RER B et RER E)
- Une ligne de tramway à l'ouest (T4) qui dessert la gare du RER E à Bondy et celle du RER B à Aulnay-sous-Bois
- La zone commerciale de « Cora » uniquement desservie par la « Navette », boucle circulaire dans Livry-Gargan
- Des projets de transports en commun : Ligne 16 du Grand Paris Express, débranchement de la ligne 4 du tramway vers Montfermeil, Tzen

■ Développement du haut et très haut débit

- Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des quartiers

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

- **L'ex-RN3 : une artère vitale pour le développement de la commune**
 - L'ex-RN3 traverse la commune sur toute sa longueur et relie les principaux pôles de vie de la commune, le trafic y est très important
 - L'ex-RN3 dans sa partie « voie express » permet une très bonne desserte routière de la ZAE
 - L'ex-RN 370 et l'ex-RN 403 assurent les liaisons nord-sud
 - Une trame viaire quadrillée, héritage des chemins d'exploitation de la forêt de Bondy

- **Développement des modes doux de déplacement**
 - 7700 mètres de pistes cyclables
 - Une liaison deux-roues qui relie Chanzy à la Poudrerie (Est-Ouest)
 - Le chemin des parcs (Nord-Sud)
 - Une commune « plate » qui favorise les modes doux
 - Des aménagements discontinus et peu qualitatifs



	A RETENIR	ENJEUX
1	Un territoire traversé par des axes structurants à l'échelle départementale et régionale, favorisant les échanges, mais qui engendrent des difficultés locales.	Dégager les opportunités des axes structurants, tout en limitant les nuisances pour les riverains.
2	Des déplacements sur des distances courtes et un terrain plat, favorisant la marche à pied et le vélo sur un réseau trop souvent discontinu.	Mettre en valeur les temps de parcours adaptés aux modes doux et le réseau correspondant.
3	Des opportunités de projets de transports en commun (Grand paris Express, T4 et Tzen 3) qui ne répondent pas de façon satisfaisante aux attentes des habitants.	Défendre les intérêts des Livryens auprès des instances décisionnaires.

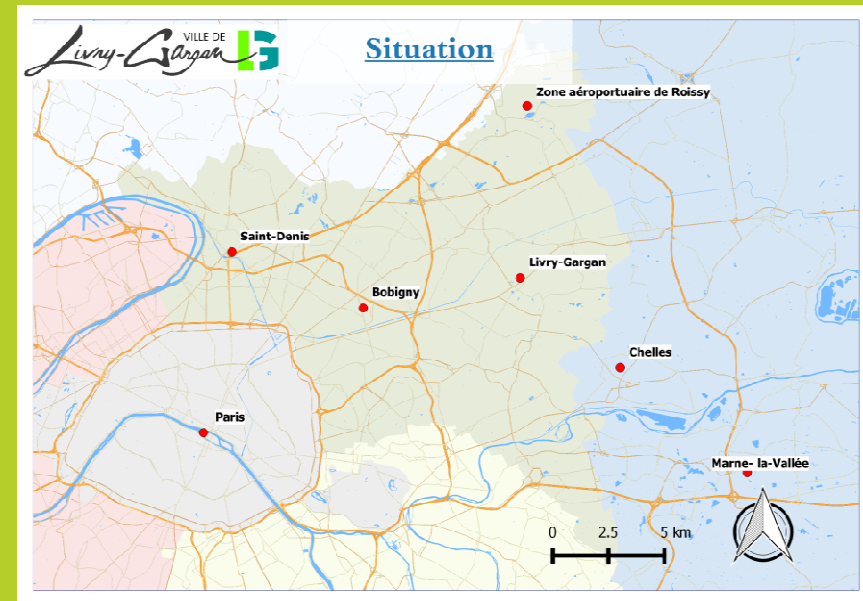


L'ÉTAT INITIAL DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ CARACTERISTIQUES GENERALES

- A 12 km de Paris ; 10 km de Roissy et 11km de Marne-la-Vallée.
- Altitude entre 55 mètres et 85 mètres; 126 mètres point culminant.
- Climat type océanique dégradé (moyennes t° mini 7,4 et maxi 15,8 °).
- Géologie remblais (anciennes carrières de gypses), argile, meulière et calcaire masses et marnes du gypse.
- Hydrologie bassins versants dit de la « Molette » et de la Morée, composés de différents rus dont les sources se situaient sur les coteaux. Le développement urbain a fait disparaître ce réseau hydrographique.
- 3 points d'eau remarquable : le lac de Sévigné, l'étang Verchain et le canal de l'Ourcq.



■ QUALITE DE L'AIR

- Sur 1 an, la qualité de l'air est bonne 275 jours (AIRPARIF)

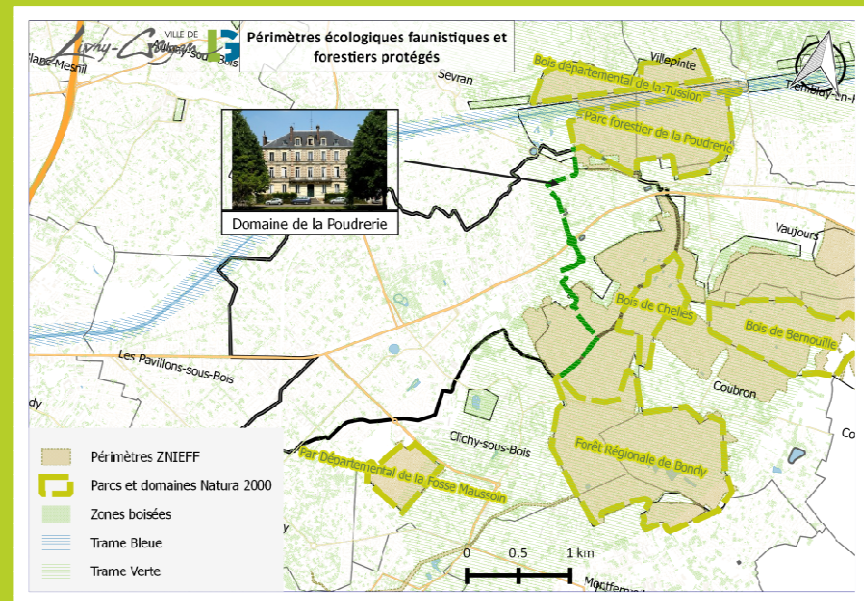


PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ LE CADRE NATUREL

- Le patrimoine naturel de Livry-Gargan est issu de la forêt de Bondy, et de son activité forestière en parallèle à son urbanisation.
- Natura 2000 (arrêté du 26 avril 2006) : Le parc forestier de la Poudrerie est un espace naturel boisé de 140 ha sur 4 communes, dont 5 ha sur le territoire de Livry-Gargan.
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : Une partie du massif de l'Aulnoye et des carrières de Vaujours et Livry-Gargan, située à l'est du territoire. 49 ha d'un intérêt remarquable pour la région par la présence d'une trentaine d'espèces notables.
- La trame verte et bleue :
 - La Trame verte et bleue est une mesure du Grenelle Environnement qui permet la préservation et la restauration de continuité écologique.
 - La trame verte se concrétise sur le « Chemin des Parcs », qui relie les grands pôles verts du département. (Poudrerie à la forêt de Bondy 3,3 km)
 - La trame bleue, canal de l'Ourcq, propriété de la ville de Paris. 185 mètres pour Livry-Gargan il permet la liaison entre le parc de la Poudrerie et le parc Bérégovoy.

- La consommation d'espace
 - Le territoire de Livry-Gargan s'étend sur 738 ha. 22% sont constitués d'espaces naturels, boisés ou de jardins.
 - La répartition du territoire : 82% de zones urbaines et 18% de zones naturelles. Tendence quasi constante sur 15 ans.





PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

■ GESTION DES RESSOURCES EN EAU ET DES DECHETS

- Eaux naturelles (précipitations, nappes phréatiques, de lacs ou mares).
- L'eau potable : alimentée en eau (Marne) par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF). 2 millions de m³/an.
- Le réseau d'assainissement vers le réseau départemental puis vers le réseau du SIAAP (traitement dans les usines de dépollutions, puis la Seine).
- La gestion des déchets : La commune assure en régie directe la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, des encombrants, des déchets verts et leur transport vers les unités de traitements appropriées (SYCTOM) (520kg/an/habitant).

■ RESEAUX ENERGIE

- L'électricité : ERDF RTE
- Le Gaz « gaz de ville » : GRDF

■ LES SERVITUDES

- Les servitudes d'utilité publique : 3 lignes électriques, un pan de servitudes aéronautiques de dégagement autour des aérodromes civils et militaires.
- Monuments inscrits concernent des monuments situés sur d'autres communes mais dont le champ de visibilité s'étend sur le territoire communal.
- 3 zones de publicité soumises au Règlement Local de la Publicité (RLP)



■ RISQUES MAJEURS, NUISANCES ET POLLUTIONS

Prévention des risques

- Risques naturels – Inondations (11 évènements en 23 ans).
- Risques naturels – Tempête 26/12/1999, 170 km/h, 800 arbres abattus.
- Risques naturels – mouvements de terrain (carrières ou retrait gonflement d'argiles)
- Risques technologiques – Transport de Matières Dangereuses (TMD), par voie routière, par Canalisation de gaz naturel, par voie fluviale.

Lutte contre les nuisances sonores ex-RN3 valeurs de 80dB, ligne Paris-Soissons, 75 dB, aéroports du Bourget (9km) et Roissy (10km).

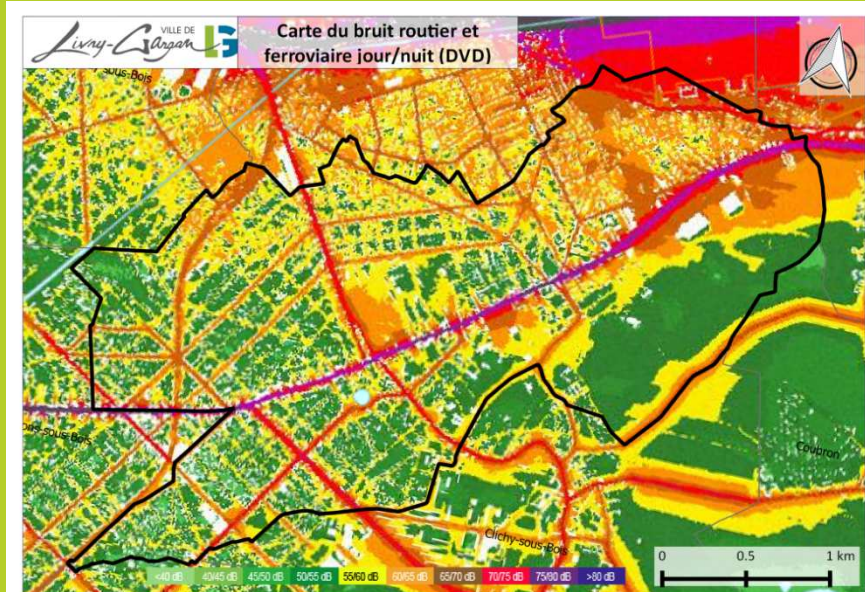
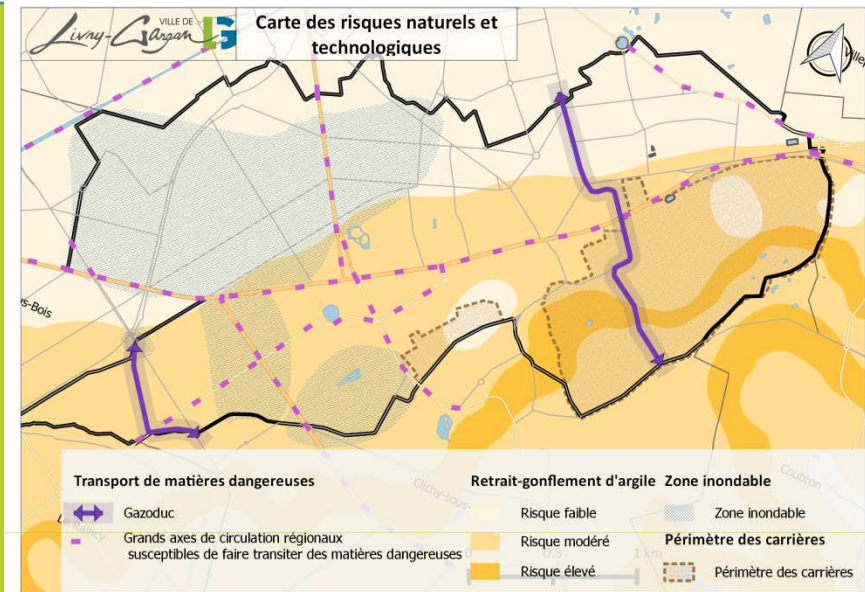
Ondes radiotéléphoniques et champs électromagnétiques

- Basses fréquences (lignes à haute et très haute tensions).
- Hautes fréquences (téléphonie mobile, les réseaux informatiques (Wifi). 22 antennes relais.

Maîtrise des pollutions

- Air : Voiture à moteur thermique; combustion chauffage domestique.
- Eaux : raccordement non conforme de parcelles au réseau
- Sols : gestion des déchets, suivi des 78 ICPE (MEDDE)

PRESENTATION DU DIAGNOSTIC





	A RETENIR	ENJEUX
1	Une bonne qualité de l'air, un patrimoine naturel riche, mais une situation fragile dans un contexte très urbain.	Préserver et intégrer au projet de ville les espaces à protéger (Natura 2000 et ZNIEFF, trame verte, trame bleue).
2	Une évolution des gestes de tri peu significative au regard des moyens mis en place.	Intégrer la politique de gestion des déchets dans les projets de construction.
3	Des risques et nuisances connus qui peuvent rendre le territoire vulnérable.	Diminuer l'impact des risques et nuisances en les prenant en compte dans le droit des sols.

